

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-&-MOSELLE

> MAIRIE DE

Friauville

Téléphone: 03.82,33.00.12 Télécopie: 03.82,33,48.20



n°8 - janvier 2009







L'information

Un acceuil chaleureux



Bienvenue aux nouveaux habitants sans oublier ceux qui n'ont pas pu se déplacer ce jour là.

L'essentiel du Conseil Municipal du 23 janvier 2009

* Création de la Commission Plan Local d'Urbanisme :

Cette commission qui vivra durant les 2 années d'études permettant l'élaboration de notre PLU sera composée des membres suivants :

. Guirlinger Christian, Henriot Yves, Marchand Jean-Luc, Janiec Patrick, Fendler Patrick, Baratta Claude, Brice Marie-Pierre, Przyluski Christophe, Guirlinger Anne Vous serez régulièrement informé de l'évolution du dossier

* Affaires scolaires :

Yves Henriot propose le versement d'une subvention RASED, destinée à aider les enfants en difficultés scolaires. Cette aide indispensable correspond à 1 € par an et par enfant, soit 35 € pour Friauville en 2009. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

* La Communauté de Communes du Jarnisy :

Etant en début de mandature, le bureau de la CCJ présente ses projets de développement et cherche des financements à mettre en place. Le Conseil Municipal souhaite que la CCJ digère les programmes en cours, et plus particulièrement celui de la piscine qui coûtera beaucoup plus cher que prévu. La proposition de créer une nouvelle taxe additionnelle sur les ménages est rejetée à 100 %. Vu la conjoncture actuelle et la période de crise il est malvenu d'imaginer de taxer de façon importante les foyers.

* Menuiseries:

Il est décidé ce jour de consulter 3 entreprises pour le remplacement des fenêtres de la façade arrière de la mairie ainsi que celles de la salle polyvalente.

* Chauffage - électricité :

Il est décidé ce jour de consulter 3 électriciens-chauffagistes pour vérification et mise aux normes des différents circuits électriques ainsi que le remplacement des convecteurs de la mairie et de la salle polyvalente.

Patrick Janiec est chargé de la consultation des entreprises pour ces deux précédents points.

* Employé communal :

Concernant l'embauche d'un nouvel employé communal, plusieurs personnes intéressantes se sont présentées mais une seule semble répondre aux critères d'embauche dans le cadre d'un CAE (Contrat Aide à l'Embauche) ou d'un CAV (Contrat Avenir) qui restent très attractifs financièrement pour la commune. M. le Maire rencontrera un représentant de l'ANPE pour finaliser le contrat d'embauche si possible.

* Matériel d'entretien espaces verts pour le futur ouvrier communal :

Après débat, il est retenu que l'achat d'une tondeuse autoportée, d'une remorque tractée, d'une débroussailleuse performante et d'une nouvelle brouette à 2 roues s'impose pour un travail d'efficacité et de qualité attendu dans la commune. Plusieurs fournisseurs seront consultés.

* Réorganisation de l'appellation de certaines rues et de la numérotation des maisons En effet, l'organisation actuelle mérite une réorganisation afin de garder une certaine logique. Le problème se pose pour la rue de la Vignotte et la rue Magut principalement. Jean-Luc Marchand est chargé de proposer sur plan une nouvelle formule.

* Caprices hivernaux :

Durant un passage hivernal prononcé, nous avons été confrontés à deux reprises à des chaussées et trottoirs glissants. Afin d'optimiser une efficacité commune, nous vous proposons de mettre à disposition de chacun un sac de sel . Si vous êtes intéressés par cette mesure, merci de remplir le coupon joint et de le déposer en mairie.

* A VOS AGENDAS:

La mairie sera fermée le VENDREDI 13 FEVRIER 2009.

Bonnes vacances à tous les écoliers.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 13 mars 2009 à 20 h 00